

RCS : BAYONNE  
Code greffe : 6401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BAYONNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

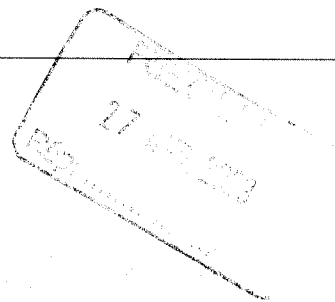
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00624  
Numéro SIREN : 803 093 152  
Nom ou dénomination : 2L LOGISTIQUE

Ce dépôt a été enregistré le 27/04/2023 sous le numéro de dépôt 2585

**2L LOGISTIQUE**

Société par actions simplifiée au capital de 52.000 euros  
Siège social : Centre Européen de Frêt – 12, avenue d'Alegera - MOUGUERRE (64990)  
803.093.152 RCS BAYONNE




**BILAN**

**COMPTE DE RESULTAT**

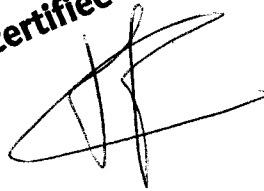
**ANNEXE**

**AU 31 DECEMBRE 2022**

Copie certifiée conforme  
**LE PRESIDENT**

DocuSigned by:  
  
45803974C85543D...

**Copie certifiée conforme**



Documents fiscaux

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

1

BILAN — ACTIF

DGRIP N° 2050-SD 2023

Désignation de l'entreprise :		2L LOGISTIQUE		1   2	
Adresse de l'entreprise		12 AVENUE D'ALEGERA CENTRE EUROPEEN DE FRET 64990 MOUGUERRE		1   2	
Numéro SIRET *		8 0 3 0 9 3 1 5 2 0 0 0 3 8		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N clos le 3   1   1   2   2   0   2   2	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2	
				Net 3	
Capital souscrit non appelé (1)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU	
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
Autres participations	CU		CV		
Créances rattachées à des participations	BB		BC		
Autres titres immobilisés	BD		BE		
Prêts	BF		BG		
Autres immobilisations financières *	BH		BI		
TOTAL (II)		BJ		BK	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY	
	Autres créances (3)	BZ		CA	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE	
Disponibilités	CF		CG		
Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		
TOTAL (III)		CJ		CK	
ACTIF CIRCULANT	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO		1A	
		1 554 689		192 984	
				1 361 704	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :	
Immobilisations :					

SAEG Expert-comptables Janvier 2023 - Etat préparatoire.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

②

**BILAN — PASSIF avant répartition**

DGFIP N° 2051-SD 2023

Désignation de l'entreprise		2L LOGISTIQUE		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....52.000...)	DA	52 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, .....	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	4 867		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI )	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ )	DG	332 800		
	Report à nouveau	DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	232 543		
	Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées *	DK				
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	622 210		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	398 960		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EJ )	DV	2 059		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	197 103		
	Dettes fiscales et sociales	DY	141 371		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	1			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	739 495		
	Ecarts de conversion passif *	ED			
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	1 361 704		
RENOUVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	IE			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	IF			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	IG	404 657			
		IH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFIP N° 2052-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : 2L LOGISTIQUE		Exercice N				Néant <input type="checkbox"/> *	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	9 646	FB		FC 9 646	
	Production vendue	} biens *	FD		FE		FF
			} services *	FG	1 994 556	PH	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		2 004 201	FK		FL 2 004 201
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO 5 667	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP 8 899	
	Autres produits (1) (11)					FQ 16	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR 2 018 783
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU 41 177	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW 1 213 811	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX 15 019	
	Salaires et traitements *					FY 301 751	
	Charges sociales (10)					FZ 83 187	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA 62 719	
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD
	Autres charges (12)					GE 79	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF 1 717 743
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG 301 040	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH 1 510	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR 2 185	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU 2 185	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV (2 185)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW 300 365	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2023 - Etit paragraphe

④ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)** DGFIP N° 2053-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>2L LOGISTIQUE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		<b>Exercice N</b>	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	6 500
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	6 500
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	950
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1 881
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	2 831
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	3 669
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		IJ	
Impôts sur les bénéfices *		HK	71 490
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	2 026 793
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	1 794 249
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	232 543
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	950
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	8 899
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives Dont cotisations facultatives Madelin	A6		
	A7		
Dont cotisations facultatives obligatoires Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A9		
A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
CESION IMMOBILISATION	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
DONS OUVRANT DROIT A CIM	1 881	6 500	
	950		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N-1		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

SAGE Expert-comptable Janvier 2023 : Etat préparatoire.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054-SD 2023

Désignation de l'entreprise		2L LOGISTIQUE		Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
		1		2			
				3			
				4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ	D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD 45 297	KE	KF 6 469	
CORPORELLES	Terrains			KG	KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ	KK	KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM	KN	KO	
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants M2	KP	KQ	KR		
		Dont Composants M3	KS 143 960	KT	KU		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV 112 229	KW	KX 257 333		
		Matériel de transport *	KY 29 630	KZ	LA 13 763		
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique	LB 10 777	LC	LD 1 785		
		Emballages récupérables et divers *	LE	LF	LG		
	Immobilisations corporelles en cours			LH	LI	LJ	
	Avances et acomptes			LK	LL	LM	
	TOTAL III		LN 296 595	LO	LP 272 881		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G	8M	8T
		Autres participations			8U 83 500	8V	8W
Autres titres immobilisés				IP	IR	IS	
Prêts et autres immobilisations financières				IT 10 930	IU	IV 39	
TOTAL IV		LQ 94 430	LR	LS 39			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG 436 322	ØH	ØJ 279 388			
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation M3gde * ou évaluation par mise en équivalence	
		1		3		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	IN	CØ	DØ	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	IO	LV	LW 51 766	IX 51 766		
CORPORELLES	Terrains	IP	LX	LY	LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB	MC	
		Sur sol d'autrui	IR	MD	ME	MF	
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS	MG	MH	MI	
		Inst. techniques, matériel et outillage industriels	IT	MJ	MK 143 960	ML 143 960	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU	MM	MN 369 562	MO 369 562	
		Matériel de transport	IV	MP 4 000	MQ 39 393	MR 39 393	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique	IW	MS	MT 12 562	MU 12 562	
		Emballages récupérables et divers *	IX	MV	MW	MX	
	Immobilisations corporelles en cours	MY	MZ	NA	NB		
	Avances et acomptes	NC	ND	NE	NF		
	TOTAL III		IY 4 000	NG	NH 565 476	NI 565 476	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ	ØU	M7	ØW	
		Autres participations	IO	ØX	ØY 83 500	ØZ 83 500	
Autres titres immobilisés		II	2B	2C	2D		
Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E 900	2F 10 069	2G 10 069		
TOTAL IV		I3 900	NJ	NK 93 569	2H 93 569		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4 4 900	ØK	ØL 710 811	ØM 710 811		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

6

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DGFIP N° 2055-SD 2023

Désignation de l'entreprise		2L LOGISTIQUE						Néant <input type="checkbox"/> *		
<b>CADRE A</b>										
<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développements		CY		EJ		EM		EN		
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles		PE	21 258	PF	3 380	PG		PH	24 638	
TOTAL I		RK	21 258	RM	3 380	RN		RO	24 638	
Terrains		PI		PI		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	39 283	QA	28 125	QB		QC	67 408	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	49 351	QE	20 481	QF		QG	69 832	
	Matériel de transport	QH	4 590	QI	8 437	QJ	2 119	QK	10 909	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	5 586	QM	2 295	QN		QO	7 881	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT		
TOTAL II		QU	98 810	QV	59 339	QW	2 119	QX	156 030	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	120 068	ØP	62 719	ØQ	2 119	ØR	180 668	
<b>CADRE B</b>										
<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>										
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissements	M0	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I		RW	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9			
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7			
Frais d'acquisition de titres de participations	NL							NM		
TOTAL III								NO		
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU			
Total général aux valeurs (NP + NQ + NR)		NW	Total général aux valeurs (NS + NT + NU)		NY	Total général aux valeurs (NW - NY)		NZ		
<b>CADRE C</b>										
<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*</b>										
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations						SP		SR		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		2L LOGISTIQUE				Néant <input type="checkbox"/>
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
	1	2		3		4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU	
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D	
		6E	6F	6G	6H	
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5	
		9U	9V	9W	9X	
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	12 316	
Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A		
<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA	12 316	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD	12 316	
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF			
		UG	UH			
		UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.						10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.  
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2023 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE \*

DGFIP N°2057-SD 2023

Désignation de l'entreprise : 2L LOGISTIQUE						Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM			
	Prêts (1) (2)	UP		UR			
	Autres immobilisations financières	UT	10 069	UV		10 069	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	14 779		14 779		
	Autres créances clients	UX	377 087		377 087		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	540		540		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	38 647		38 647	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC	6 646		6 646		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	13 590		13 590		
	Charges constatées d'avance	VS	3 464		3 464		
	<b>TOTAUX</b>		VT	464 822	VU	454 753	VV
RENVIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE	900				
		VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d'1 an à l'origine	VH	398 960	64 122	199 581	135 257	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	2 050	2 050			
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	197 103	197 103			
Personnel et comptes rattachés		8C	22 158	22 158			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	20 325	20 325			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	19 974	19 974			
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	72 623	72 623			
	Obligations cautionnées	VX					
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	6 292	6 292			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	9	9			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1	1			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
<b>TOTAUX</b>		VY	739 495	VZ	404 657	199 581	135 257
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	340 252	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	44 761				

SAGE Experts-comptables Janvier 2023 : Etat préventif.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**2L LOGISTIQUE**

Société par actions simplifiée au capital de 52.000 euros  
Siège social : Centre Européen de Frêt – 12, avenue d'Alegera - MOUGUERRE (64990)  
803.093.152 RCS BAYONNE

**TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTION DU RESULTAT  
VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES ASSOCIES  
DU 21 AVRIL 2023**

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022, qui s'élève à 232.543 euros, de la manière suivante :

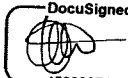
- à hauteur de 333 euros au compte « réserve légale »,
- à hauteur de 93.000 euros à titre dividendes versés aux associés,
- le solde, soit 139.210 euros, au compte « Autres réserves »

Sur le plan fiscal, conformément aux dispositions en vigueur, ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, au prélèvement forfaitaire unique (PFU).

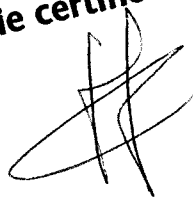
L'assemblée reconnaît avoir été informée que :

- par dérogation à l'application du PFU, ce dividende pourra, sur option expresse et irrévocable de chaque associé, être soumis au barème progressif de l'impôt sur le revenu conformément à l'article 200 A du CGI,
- la société tiendra compte des demandes de dispense du paiement, à la source, du prélèvement forfaitaire non libératoire, dans la mesure où elles ont été formulées par chaque associé et réceptionnées par la société dans les délais légaux.

COPIE CERTIFIEE CONFORME  
LE PRESIDENT

DocuSigned by:  
  
45803974C85543D...

**Copie certifiée conforme**





**Commissaire aux comptes**

Inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes,  
rattaché à la Compagnie Régionale d'Aix-Bastia

**Rapport du commissaire aux comptes**  
**Sur les comptes annuels**

**Exercice clos le 31 Décembre 2022**

**Assemblée générale du 21 Avril 2023**

**SAS 2L LOGISTIQUE**

Centre Européen de Frêt

12, Avenue d'Alegera

64 990 MOUGUERRE

# CERAC SAS

Commissaire aux comptes

Inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la Compagnie Régionale d'Aix-Bastia

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

**Exercice clos le 31 Décembre 2022**

A l'Assemblée Générale de la société 2L Logistique,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2L Logistique relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaires aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## **CERAC SAS**

Commissaire aux comptes

Inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la Compagnie Régionale d'Aix-Bastia

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, comme indiqué au paragraphe « Règles et méthodes comptables » de l'annexe, notamment pour ce qui concerne les créances clients.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

# CERAC SAS

Commissaire aux comptes

Inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la Compagnie Régionale d'Aix-Bastia

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces

## **CERAC SAS**

Commissaire aux comptes

Inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la Compagnie Régionale d'Aix-Bastia

informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

*Bayonne, le 13 Avril 2023*

*CERAC SAS*

*Commissaire aux comptes*



*Emmanuelle Roux*

*Présidente*

**Bilan**

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net		
Capital souscrit non appelé (0)						
<b>Actif immobilisé</b>						
Frais d'établissement						
Recherche et développement	31 766	24 638	7 128	4 039	3 089	
Concessions, brevets, droits similaires	20 000		20 000	20 000		
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions	143 960	67 408	76 551	104 676	- 28 125	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	421 516	88 622	332 894	93 109	239 785	
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence	83 500		83 500	83 500		
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés				900	- 900	
Prêts	10 069		10 069	10 030	39	
Autres immobilisations financières						
<b>TOTAL (I)</b>	<b>710 811</b>	<b>180 668</b>	<b>530 142</b>	<b>316 254</b>	<b>213 888</b>	
<b>Actif circulant</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes	391 866	12 316	379 550	293 484	86 066	
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel	540		540	378	162	
. Organismes sociaux				27 685	- 27 685	
. Etat, impôts sur les bénéfices	38 647		38 647	11 313	27 334	
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	20 236		20 236	7 845	12 391	
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	389 125		389 125	281 139	107 986	
Disponibilités						
Instruments financiers à terme et jetons détenus	3 464		3 464	70	3 394	
Charges constatées d'avance						
<b>TOTAL (II)</b>	<b>843 878</b>	<b>12 316</b>	<b>831 562</b>	<b>621 914</b>	<b>209 648</b>	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>1 554 689</b>	<b>192 984</b>	<b>1 361 704</b>	<b>938 168</b>	<b>423 536</b>	

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
<b>Capitaux Propres</b>			
Capital social ou individuel (dont versé :)	52 000	48 670	3 330
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		18 320	- 18 320
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	4 867	4 867	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	332 800	387 289	- 54 489
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	232 543	166 021	66 522
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
<b>TOTAL (I)</b>	<b>622 210</b>	<b>625 167</b>	<b>- 2 957</b>
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
<b>TOTAL (II)</b>			
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
<b>TOTAL (III)</b>			
<b>Emprunts et dettes</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	398 960	103 228	295 732
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	2 050	2 050	
. Associés	9	9	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	197 103	88 646	108 457
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	22 158	25 996	- 3 838
. Organismes sociaux	20 325	18 280	2 045
. Etat, impôts sur les bénéfices	19 974		19 974
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	72 623	69 136	3 487
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	6 292	5 655	637
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	1	1	
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>739 495</b>	<b>313 001</b>	<b>426 494</b>
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>1 361 704</b>	<b>938 168</b>	<b>423 536</b>

## Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	9 646		9 646	4 874	4 772	97,91
Production vendue biens						
Production vendue services	1 994 556		1 994 556	1 768 420	226 136	12,79
<b>Chiffres d'affaires Nets</b>	<b>2 004 201</b>		<b>2 004 201</b>	<b>1 773 294</b>	<b>230 907</b>	<b>13,02</b>
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			5 667	4 333	1 334	30,79
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			8 899	11 053	- 2 154	-19,49
Autres produits			16	8	8	100,00
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>2 018 783</b>	<b>1 788 689</b>	<b>230 094</b>	<b>12,86</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			41 177	20 891	20 286	97,10
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			1 213 811	1 126 868	86 943	7,72
Impôts, taxes et versements assimilés			15 019	13 283	1 736	13,07
Salaires et traitements			301 751	274 898	26 853	9,77
Charges sociales			83 187	81 407	1 780	2,19
Dotations aux amortissements sur immobilisations			62 719	55 169	7 550	13,69
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			79	62	17	27,42
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>1 717 743</b>	<b>1 572 578</b>	<b>145 165</b>	<b>9,23</b>
<b>RESULTAT EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>301 040</b>	<b>216 110</b>	<b>84 930</b>	<b>39,30</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			1 510	487	1 023	210,06
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
<b>Total des produits financiers (V)</b>						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			2 185	748	1 437	192,11
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>2 185</b>	<b>748</b>	<b>1 437</b>	<b>192,11</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>-2 185</b>	<b>-748</b>	<b>- 1 437</b>	<b>192,11</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>300 365</b>	<b>215 849</b>	<b>84 516</b>	<b>39,16</b>

## Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 296	- 1 296	-100
Produits exceptionnels sur opérations en capital	6 500	26 763	- 20 263	-75,71
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>6 500</b>	<b>28 060</b>	<b>- 21 560</b>	<b>-76,84</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	950	7 065	- 6 115	-86,55
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 881	16 560	- 14 679	-88,64
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>2 831</b>	<b>23 625</b>	<b>- 20 794</b>	<b>-88,02</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>3 669</b>	<b>4 435</b>	<b>- 766</b>	<b>-17,27</b>
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	71 490	54 263	17 227	31,75
<b>Total des Produits (I+III+V+VII)</b>	<b>2 026 793</b>	<b>1 817 235</b>	<b>209 558</b>	<b>11,53</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)</b>	<b>1 794 249</b>	<b>1 651 214</b>	<b>143 035</b>	<b>8,66</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>232 543</b>	<b>166 021</b>	<b>66 522</b>	<b>40,07</b>
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

## Annexes

2L LOGISTIQUE

### ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 Aux comptes annuels présentée en EUROS

#### PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.  
L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 361 704,46 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 232 543,22 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 24/03/2023 par les dirigeants.

#### 1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes:

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
  - Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2L LOGISTIQUE

**ANNEXE**

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en EUROS

**2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**

**2.1 - FONDS COMMERCIAL**

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

2L LOGISTIQUE

**ANNEXE**

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 Aux comptes annuels présentée en EUROS

**3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF**

**3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 20 000 E**

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	20 000		20 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
<b>TOTAL</b>	<b>20 000</b>		<b>20 000</b>	

**3.2 - Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

**3.2.1 - Immobilisations brutes = 710 811 E**

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	45 297	6 469		51 766
Immobilisations corporelles	296 595	272 881	4 000	565 476
Immobilisations financières	94 430	39		93 569
<b>TOTAL</b>	<b>436 322</b>	<b>279 388</b>	<b>4 000</b>	<b>710 811</b>

**3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 180 668 E**

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	21 258	3 380		24 638
Immobilisations corporelles	98 810	59 339	2 119	156 030
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>120 068</b>	<b>62 719</b>	<b>2 119</b>	<b>180 668</b>

**3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période**

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Brevets, licences, logiciels	31 766	24 638	7 128	de 1 à 3 ans
Fonds de commerce	20 000	0	20 000	Non amortiss.
Outillage industriel	143 960	67 408	76 551	5 ans
Install générales, agencements	369 562	69 832	299 730	de 5 à 10 ans
Matériel de transport	39 393	10 909	28 484	de 3 à 5 ans
Matériel bureau , informatique	12 562	7 881	4 681	de 2 à 5 ans
<b>TOTAL</b>	<b>617 242</b>	<b>180 668</b>	<b>436 573</b>	

2L LOGISTIQUE

**ANNEXE**

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 Aux comptes annuels présentée en EUROS

**3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**

**3.3 - Etat des créances = 464 822 E**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	10 069		10 069
Actif circulant & charges d'avance	454 753	454 753	
<b>TOTAL</b>	<b>464 822</b>	<b>454 753</b>	<b>10 069</b>

**3.4 - Provisions pour dépréciation = 12 316 E**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	12 316				
Comptes financiers					12 316
<b>Total</b>	<b>12 316</b>				<b>12 316</b>

**3.5 - Produits à recevoir par postes du bilan = 14 056 E**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	14 056
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>14 056</b>

**3.6 - Charges constatées d'avance = 3 464 E**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

2L LOGISTIQUE

**ANNEXE**

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 Aux comptes annuels présentée en EUROS

**4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF**

**4.1 - Capital social = 52 000 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	4867	10,00	48 670
Titres émis ou variation du nominal	3367	5,44	18 330
Titres remboursés ou annulés	-1500	10,00	-15 000
Titres en fin d'exercice	3367	15,44	52 000

**4.2 - Etat des dettes = 739 495 E**

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	398 960	64 122	199 581	135 257
Dettes financières diverses	2 059	2 059		
Fournisseurs	197 103	197 103		
Dettes fiscales & sociales	141 371	141 371		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1	1		
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>739 495</b>	<b>404 657</b>	<b>199 581</b>	<b>135 257</b>

**4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 59 006 E**

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	296
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	23 282
Dettes fiscales & sociales	35 428
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>59 006</b>

**4.4 - Informations complémentaires sur le bilan passif**

REDUCTION DE CAPITAL DE 15000 EUROS PAR RACHAT POUR ANNULATION DE 1500 TITRES LE 14/01/2022  
 AUGMENTATION DE CAPITAL PAR INCORPORATION DE PRIME D'EMISSION ET DES AUTRES RESERVES POUR  
 UN MONTANT DE 18330 EUROS PAR ELEVATION DE LA VALEUR NOMINALE DES TITRES.

2L LOGISTIQUE

**ANNEXE**

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 Aux comptes annuels présentée en EUROS

**5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 2 004 201 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	9 646	0,48 %
Prestations de services	1 967 372	98,16 %
Produits des activités annexes	27 183	1,36 %
<b>TOTAL</b>	<b>2 004 201</b>	<b>100,00 %</b>

**5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat**

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

2L LOGISTIQUE

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 Aux comptes annuels présentée en EUROS

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	1	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	9	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	10	0

2L LOGISTIQUE

**ANNEXE**

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 Aux comptes annuels présentée en EUROS

**8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

**8.1 - Produits à recevoir = 14 056 E**

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	
Fournisseurs aar( 40980000 )	14 056
Org sociaux pdt a recevoir( 43870000 )	12 906
Divers produits a recevoir( 46870000 )	540
	609
TOTAL	14 056

**8.2 - Charges constatées d'avance = 3 464 E**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges contatees d'avance( 48600000 )	3 464
TOTAL	3 464

**8.3 - Charges à payer = 59 006 E**

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	
Emprunt interets courus( 16884000 )	296
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	
Fournisseurs fact non parvenues( 40810000 )	23 282
Dettes fiscales et sociales :	
Dettes prov pour congés payés( 42820000 )	23 282
Charges sociales sur congés payés( 43820000 )	35 428
Etat charges a payer( 44860000 )	22 158
Taxe d'apprentissage( 44860002 )	7 124
Formation continue( 44860003 )	2 287
	265
	3 594
TOTAL	59 006



# Juris | Consultant

Avocats au Barreau de Bayonne

Tribunal de commerce  
Monsieur le Greffier  
1, avenue de Neubourg  
Villa Circé  
64100 BAYONNE

REÇU le  
27 AVR. 2023  
Rép: .....

Anglet, le 24 avril 2023

**AVOCATS ASSOCIÉS :**

Sacha ZEIDENBERG  
Docteur en Droit  
Droit des Sociétés

Nadia LABAZÉE  
DESS Droit des Affaires

Christine ARBILLAGA  
DESS Droit des Affaires

Benjamin SAINZ  
DESS Droit des Affaires

Caroline BERTHONDE  
DESS Droit des Affaires  
D.J.C.E.

Anne Lise LAMOUREUX  
DESS Droit et Fiscalité  
de l'Entreprise  
D.J.C.E.

**REFERENCE A RAPPELER SUR LA FACTURE :**

**9S3160 - 2L LOGISTIQUE**  
Suivi par : BSA/CD/AUR

Cher Maître,

En application des dispositions de l'article L232-23 du code de commerce, je vous remets ci-joint concernant la société citée en référence :

- Le bilan, le compte de résultat et l'annexe au \$
- La résolution d'affectation du résultat.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Cher Maître, l'expression de mes sentiments dévoués.

**AVOCATS COLLABORATEURS :**

Céline DUFAU  
MASTER 2 Droit des Affaires

Marie LAFITTE  
MASTER 2 Droit des Affaires

Sophie RICAUD-BARATGIN  
Maîtrise Droit des Affaires

Marie ESTAUVER  
D.J.C.E.  
MASTER 2 Droit des Affaires

**MODE DE REGLEMENT :**

PRELEVEMENT SUR COMPTE : 4110424

Case Palais n°13

Centre d'Affaires Erdian  
10, allée Véga  
64600 ANGLET

jcr@juris-consultant.fr  
Tél. : 05 59 43 95 28